

Évreux, le 27 juin 2016

## Sécurité routière Application du nouveau barème des suspensions de permis de conduire

Dans le cadre des actions de mobilisation contre l'insécurité routière annoncées par le préfet de l'Eure, la Gendarmerie nationale a engagé sur le terrain 45 fonctionnaires pour mener ce week end une opération de contrôles de nuit visant notamment les sorties de discothèques.

Ainsi, 500 dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants ont été opérés ce week-end, permettant de constater 15 délits liés à l'alcool, 3 dépistages de consommation de stupéfiants, 7 infractions à la vitesse, supérieures à 40 kms/h. Au total, 24 rétentions administratives de permis de conduire et 38 mesures d'immobilisation de véhicules ont été prononcées.

Le nouveau barème des suspensions administratives des permis de conduire entre en vigueur mardi 28 juin 2016. Il durcit très sensiblement les sanctions prises en matière de consommation d'alcool et de stupéfiants.

Désormais, tout dépistage positif aux stupéfiants sera sanctionné d'une suspension de 6 mois, contre 4 mois auparavant.

Concernant l'alcool au volant, une suspension de 4 mois sera appliquée entre 0,51mg/l et 0,69mg/l (soit un abaissement de la limite supérieure jusqu'alors fixée à 0,79mg/l) et une suspension de 6 mois sanctionnera le constat du seuil de 0,70mg/l atteint (soit une réduction du seuil précédent fixé à 0,80mg/l).

Enfin, les infractions à la vitesse seront toutes sanctionnées d'un mois de suspension supplémentaire pour les dépassements compris entre 50 et 59km/h au dessus de la vitesse autorisée et de deux mois supplémentaires entre 60 et 69km/h sur le réseau autoroutier.

Trois accidents graves impliquant notamment des deux roues sont encore à déplorer ce week-end dans le département. Dans un contexte où la sécurité routière doit rester une priorité, et pour que la route soit toujours plus sûre, le préfet annonce pour le week-end prochain une vaste opération de contrôles de nuit visant les sorties de discothèques et autres lieux de festivités nocturnes.

## Contact presse:

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.30